

Fiche action

Inscrire mon entreprise dans l'économie circulaire

Lors de Jour E 2022, l'événement de Bpifrance qui met votre business au vert, 60 dirigeants et dirigeantes d'entreprise, accompagnés par des experts, ont réfléchi ensemble aux différentes manières d'**inscrire leur entreprise dans l'économie circulaire**. Des échanges riches et des visions croisées qui ont permis de faire émerger de nombreuses solutions.

Voici les bonnes pratiques qui en sont ressorties :

En **amont des activités** de l'entreprise :

- Relocaliser l'approvisionnement de ses matières premières
- Utiliser des produits sans impact sur l'environnement (naturels ou non)
- Exclure ou limiter les produits difficilement recyclables
- Favoriser les coopérations locales (*Ecologie Industrielle et Territoriale*)
- Concevoir en mono-matériau
- Optimiser l'utilisation de matières premières en lien fort avec ses fournisseurs
- Introduire de la modularité dans ses produits (*design for deconstruction*)

En **aval des activités** de l'entreprise (durée de vie des produits, recyclage) :

- Recycler la totalité des produits d'un atelier / d'une usine
- Mutualiser ses déchets avec d'autres entreprises
- Etablir des cartographies départementales afin de mieux identifier les synergies potentielles entre les acteurs d'un écosystème
- Créer des partenariats avec les futurs utilisateurs de déchets
- Identifier et utiliser les filières de réemploi
- Envisager ses déchets comme des produits valorisables pour d'autres

Activités directes de l'entreprise (écoconception, écologie industrielle) :

- Changer de modèle économique (ex : de la vente à la location)
- Créer des circuits courts
- Produire du gaz à partir de déchets et l'utiliser
- Maximiser l'utilisation de son eau de lavage
- Fabriquer à l'endroit où l'on prélève
- Allonger la durée de vie de ses actifs par la maintenance prédictive et/ou ciblée

Vous souhaitez passer à l'action ? Découvrez les dispositifs de Bpifrance Banque du Climat pour vous y aider :

<https://www.bpifrance.fr/nous-decouvrir/bpifrance-banque-du-climat>

